



Les webinaires
Creseb

www.creseb.fr



Le 13 mai 2022 à 14h

Intervenantes :

Marion DIAZ (Institut-Agro Rennes Angers / GERDAL)
et Bertille THAREAU (ESA d'Angers)

Contributrices :

Claire RUAULT (GERDAL) et Nejla BEN ARFA (ESA
d'Angers)



**Temps d'échanges autour des résultats
du projet**
**Valorisation du lait et protection de la
Ressource en Eau (VALRESEAU)**

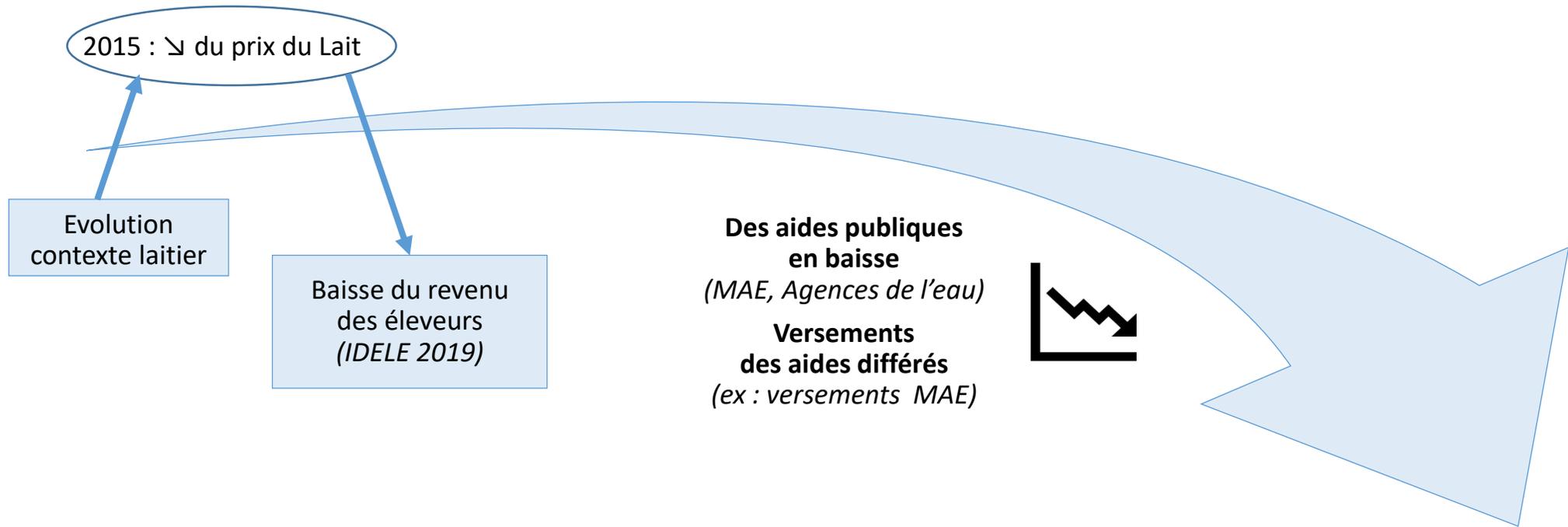


gerdal



Evolution des attentes des citoyens / élevages (Delanoue et al. 2018), du rapport des humains à la nature (Hérault et al. 2019) et des consommateurs (Baromètre Greenflex, 2018)

Maintien et renouvellement des attentes / préservation de l'environnement à différentes échelles



Comment concilier valorisation des produits (rémunération des éleveurs), et évolution des pratiques en faveur de la protection des ressources naturelles?



➔ VALRESEAU

Un foisonnement d'initiatives depuis 2016...



Objectifs du projet ValResEau

- Prendre la mesure des **dynamiques à l'œuvre** et clarifier ce qu'elles recouvrent ;
- Eclairer les **conditions d'une coopération entre différents acteurs** (agriculteurs, opérateurs d'aval, collectivités locales, etc.) permettant **d'articuler l'évolution des pratiques agricoles avec une meilleure valorisation des produits** pour les agriculteurs ;
- Dégager des **facteurs qui contribuent à la réussite** de ces démarches.

Méthodologie

1. Repérage d'initiatives
2. Elaboration d'une typologie
 1. Origine de la démarche
 2. Acteurs concernés et rôles dans la démarche
 3. Nature des transformations (au sein de la filière / changements de pratiques)
 4. Prix payé au producteur
3. Chronique et analyse d'initiatives choisies

Matériaux

- 17 Initiatives
- 70 entretiens auprès d'une grande diversité d'acteurs
- Analyse documentaire (études précédentes, articles de presse, compte rendus)
- Co-animation de démarches / Observation de réunions.

Une grande diversité d'initiatives

Proposition d'une typologie

Type 1 : Marque élaborée par les acteurs au sein d'une filière préexistante

	T1. A. Laiterie familiale implantée localement	T1.B. Entreprise multinationale
Recomposition des relations commerciales	Pas de reconfiguration au niveau des organisations Mais effets sur les relations entre les représentants des producteurs et les représentants de la laiterie	
Acteurs à l'origine de l'initiative	Producteurs, transformateur et/ou distributeur	
Partenariat	Peu hors transformateurs et distributeurs	Cas de partenariat avec des ONG environnementales
Lien au local	Mise en valeur de l'ancrage local	Pas de mise en avant du local
Changements de pratiques des éleveurs	Démarche de rassurance ou de progrès : « Petits pas sur de grands volumes » (sans OGM, nombre de jours de pâturage, surface accessible par VL) Plus rarement, et avec moins de réussite, démarche de rupture	
Rémunération des producteurs	Prime au litre de lait différencié (entre 13 à 20 cts/L)	
Exemple de cas	<ul style="list-style-type: none"> - P'tit Breton (Triballat Noyal) - Groupe éleveurs bio très herbagers et leur laiterie 	<ul style="list-style-type: none"> - Nourrir sans OGM (SAVENCIA) - Via Lacta (Prospérité fermière) (Delory 2018) - BB lait (Bel)



T2 : Réagencement d'acteurs autour d'une nouvelle marque



Recomposition des relations commerciales	<p align="center">Réorganisation d'acteurs de la filière</p> <p align="center">Transformation : Pas de nouvel outil de transformation : mobiliser une laiterie existante.</p> <p align="center">Production : reconfiguration possible du groupe (création d'une organisation de producteurs ex-nihilo, ou agrégation de plusieurs groupes ou sous-groupes existants)</p>
Acteurs à l'origine de l'initiative	Place des consommateurs importante
Partenariat hors de la filière	Développement possible de nouvelles entités de gestion de la marque
Lien au territoire local	Variable selon les initiatives : certaines font référence au local, d'autres non (approvisionnement dispersé)
Changements de pratiques	Démarche de progrès en lien fort avec la demande des consommateurs
Rémunération des producteurs	Au cœur de l'initiative
Exemple de cas	<p>Marque des Consommateurs (« C'est qui l'Patron »)</p> <p>Groupe d'éleveurs herbagers (en réflexion)</p>

T3 : Création d'un outil de transformation par des producteurs

Recomposition des relations commerciales	<p>Rupture des relations commerciales antérieures entre producteurs et laiterie Création d'un nouvel outil de transformation → réorganisation des producteurs entre eux et avec d'autres acteurs</p>
Acteurs à l'origine de l'initiative	Producteurs
Partenariat hors de la filière	<p>Collectivités, Organisme de développement agricole ou local Association environnementale, consommateurs</p>
Lien au territoire local	En général, ancrage local sur un territoire identifié et mis en avant dans l'image de marque du produit.
Changements de pratiques	Variable selon les initiatives.
Rémunération des producteurs	Variable suivant les initiatives (lien avec rentabilité de l'entreprise créée)
Exemple de cas	<p>Fromagerie Bio du Maine (Entrammes) Fromagerie des Murets Lait Sprit d'Ethique (Laitik) Projet de laiterie à Belle Ile</p>

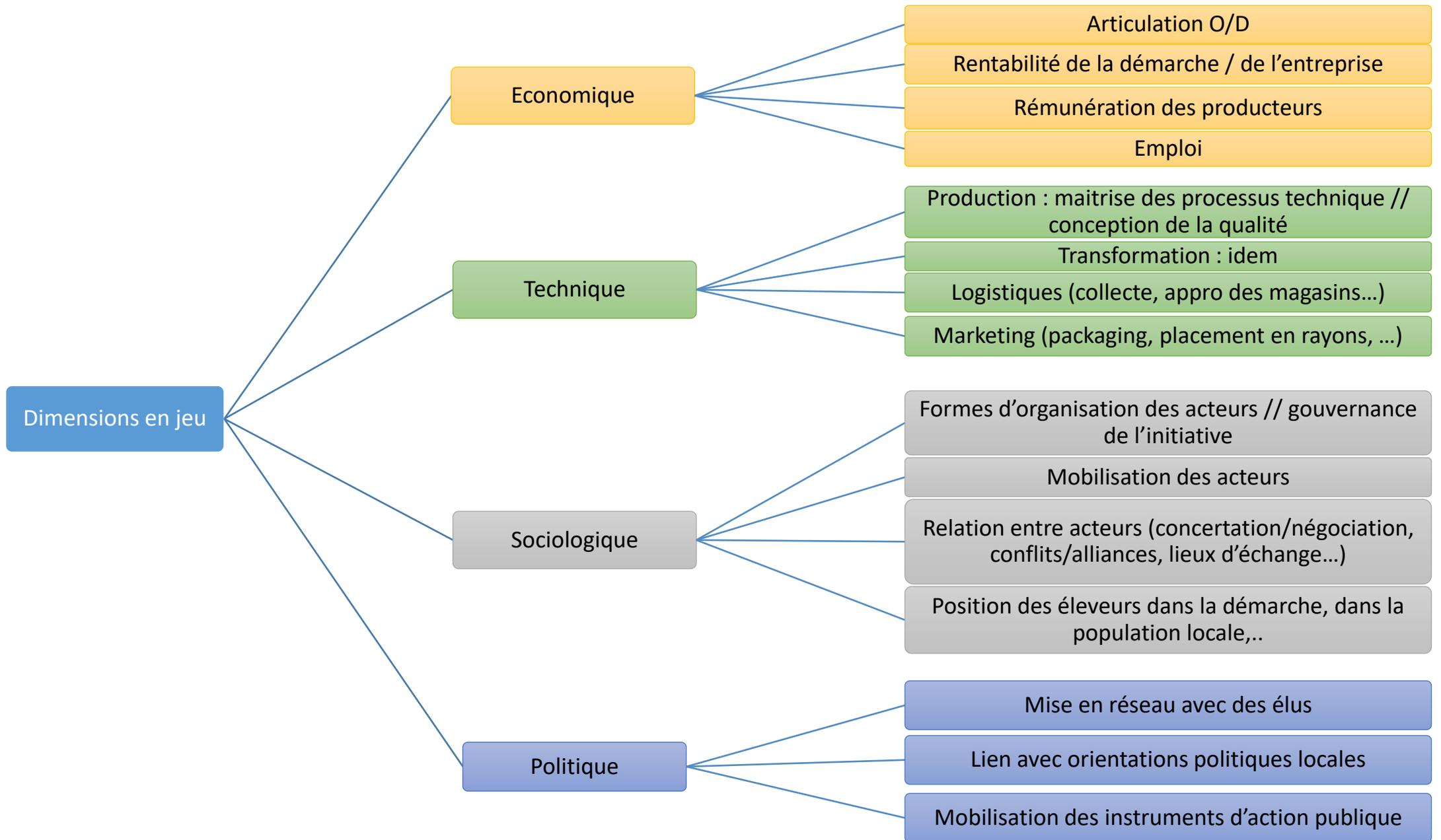


T4 : Initiatives territoriales pour la préservation d'un bien commun

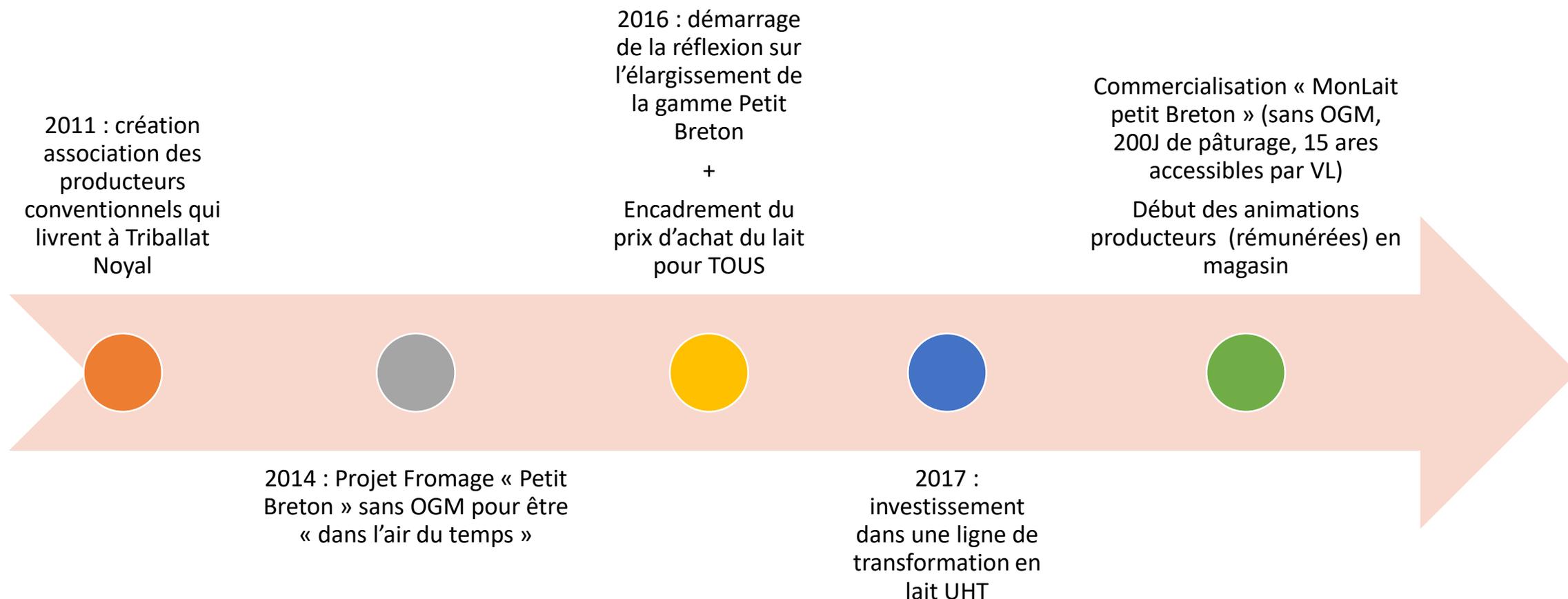
Recomposition des relations commerciales	Création d'une nouvelle filière, d'un nouveau produit Reconfiguration des relations entre des acteurs existants ou création d'un outil de transformation (ou combinaison des deux)
Acteurs à l'origine de l'initiative	Des acteurs locaux souhaitant préserver un bien commun en association avec des éleveurs
Partenariats hors de la filière	Collectivités, acteurs environnementaux, acteurs du développement agricole
Lien au territoire local	Objectif de préservation d'un bien commun local Ancrage dans une réflexion plus globale sur l'évolution du système alimentaire local Lien avec différents partenaires locaux (distributeurs, restaurateurs...)
Changements de pratiques	Le cahier des charges de production = objet de débat entre les différentes parties prenantes. Démarche de progrès ou de rupture Enjeu de mobilisation large des producteurs
Rémunération des producteurs	Un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs. Soit le prix minimum du lait est fixé, soit les producteurs fixent eux-mêmes leur prix.
Exemple de cas	Terres de Sources Cœur de massif Projet du groupe d'éleveurs de Belle Ile



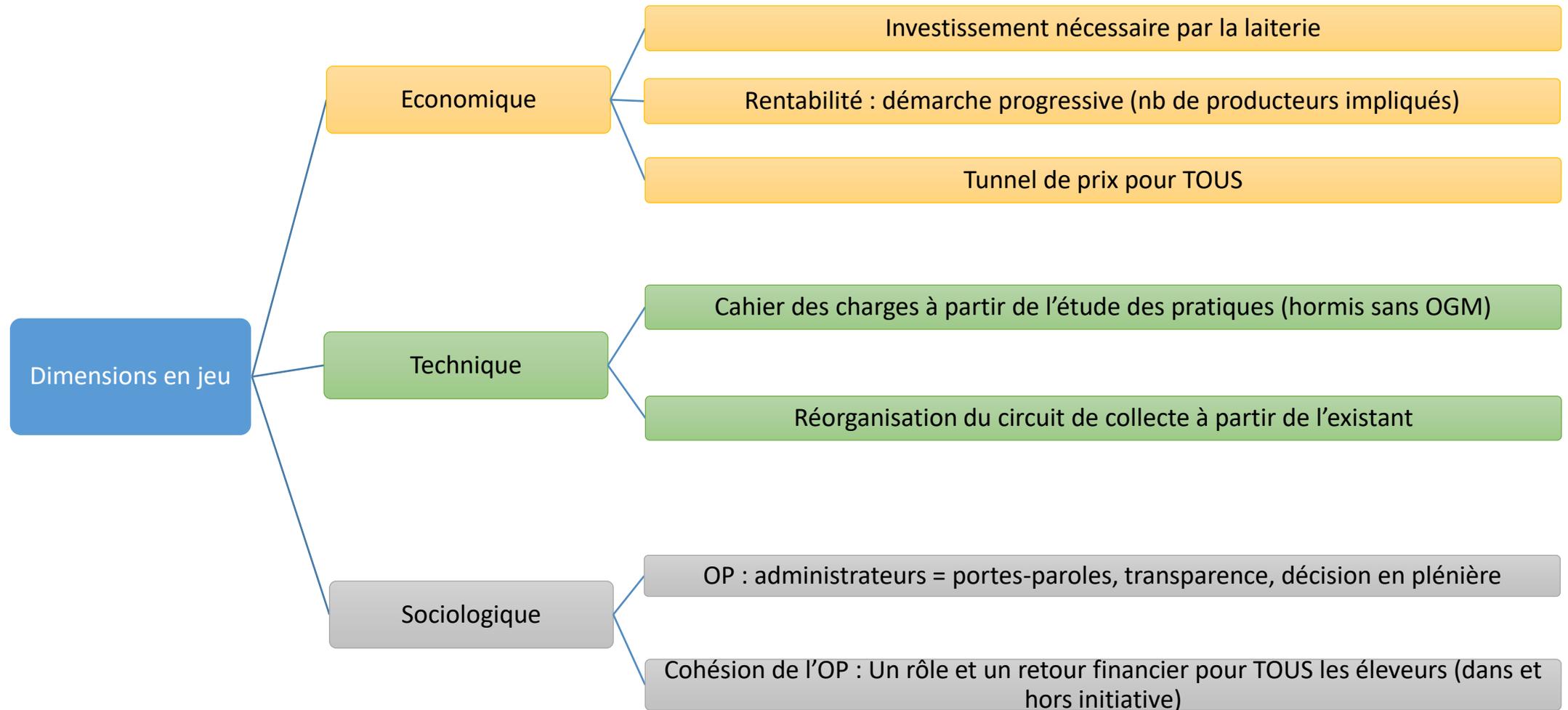
Les conditions de coopération entre acteurs



Exemple : cas de Triballat (entre une OP et sa laiterie : type T1.A)



Triballat : Mon Lait petit Breton



Eléments de contexte et facteurs favorables ou défavorables : Ex. Type1

	Dimensions	Eléments de contexte
ECONOMIQUE	Articulation Offre demande	Laiterie positionnée sur des produits intermédiaires VERSUS des produits finaux
	Différenciation du produit	Multiplication des démarches de segmentation : concurrence
	Rentabilité	Chaines de production existantes VS investissement nécessaire dans des chaines de production nouvelles
	Rémunération des producteurs	Des prix du lait variables, pas de visibilité
TECHNIQUE	Maitrise du processus de production	Pour des cahier des charges standard, faisabilité différente en fonction des conditions de production
	Maitrise du processus de transformation	Chaines de production existantes VS investissement nécessaire dans des chaines de production nouvelles
SOCIOLOGIQUE	Relation entre laiterie et producteurs	OP Verticale VS OP horizontale
	Relation entre producteurs	Proximité géographique et technique
POLITIQUE	Lien avec les enjeux environnementaux locaux	Elargissement des compétences des EPCI (GEMAPI) Mais - cloisonnement entre services - clivages possibles entre organisation de développement agricole et acteurs de l'eau

Propositions et perspectives

Rôles des acteurs territoriaux dans ces initiatives (surtout types 3 et 4)

- Communication sur l'initiative
- Stimuler une demande locale
 - restauration collective,
 - impulsion de concertation avec des distributeurs locaux
- Donner des moyens
 - Accès aux terrains
 - Soutien à l'investissement matériel et immatériel (études)
- Contribuer à la définition d'un cahier des charges pertinent / enjeu environnemental local,
 - Attention : risque de compromettre l'autonomie de décision des éleveurs
- Devenir un maillon de la gouvernance de l'initiative (exemple des SCIC)
- Rôle d'accompagnement, d'appui à la réflexion des acteurs

A quelles conditions les acteurs de BV peuvent intervenir dans ces initiatives ?

Asseoir la légitimité des acteurs des BV par :

- Transversalité au sein des services des EPCI : une condition de légitimité
- Expertise technique ou compétence d'animation selon le rôle que le BV veut jouer (mais attention à la neutralité)
- Engagement dans la durée (des actions qui mettent 3-10 ans à émerger selon les types)
- Partenariat inter-institutionnel

Construire un partenariat avec les acteurs des initiatives pour faciliter sa mise en place et discuter le cahier des charges :

- Besoin de mobiliser différentes expertises (eau, mais aussi expertises des agriculteurs et des acteurs de filières)
- Dilemme entre une large mobilisation des éleveurs et exigence du cahier des charges

Pérennité et rigueur de l'accompagnement pour aider les agriculteurs à :

- Mobiliser et maintenir la mobilisation sur la durée
- Renforcer les collectifs
- Gérer la cohésion et l'élargissement éventuel du collectif
- Trouver un mode d'organisation et de gouvernance qui corresponde aux capacités et possibilités d'investissement des producteurs

Suites à donner / perspectives

- Des enjeux de connaissance – poursuivre le suivi d’initiatives
 - Quelles sont les **conditions d’un changement d’échelle** des dispositifs ? Des situations contrastées, des enjeux majeurs en termes d’effets environnementaux.
 - **Quelle valorisation** effective des initiatives ?
 - Recherche-action GERDAL: **Maintien de l’appui au projet de coopérative laitière à Belle Ile** et plus largement de « relocalisation des filières alimentaires » en partenariat avec le CPIE et le Chambre du Morbihan, Capitalisation sur l’initiative
 - Recherche (ESA): **Identifier et caractériser des circuits alimentaires de proximité** existants ou émergents dans certains territoires, **valorisant des produits issus de la production animale locale, et initiés/ mis en œuvre par des démarches collectives** (soit par des producteurs, soit par des opérateurs des filières).
- Un enjeu de développement : instaurer un réseau d’échanges de pratiques entre porteurs de projets
 - Des profils / compétences de porteurs de projets hétérogènes
 - Des dimensions en jeu pour partie communes



Place aux échanges



Merci
de votre attention

www.creseb.fr



Quoi de neuf ?

Abonnez-vous à notre Newsletter afin de rester informé sur l'avancée des travaux du Creseb et sur les parutions et actualités dans le domaine de l'eau.

RESTEZ CONNECTÉ

 twitter.com/Creseb_Bretagne

 CRESEB Vidéotheque



283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 RENNES Cedex 7

• Contact Cellule d'animation

Tél. : 02 99 27 11 62
Email : creseb@bretagne.bzh